



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EQUIPEMENT RURAL
ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
HORTICOLE DE CAMBERENE

COMMUNIQUE DE CONCOURS

Un concours direct d'entrée au Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambéréne, section formation **Brevet de Technicien Horticole** aura lieu le **12 juin 2024** dans les centres d'examen suivants : **DAKAR, ST-LOUIS, THIES, KAOLACK, ZIGUINCHOR, DIORBEL, KOLDA, et TAMBACOUNDA.**

Ce concours s'adresse aux sénégalais des deux sexes, titulaires du BFEM ou tout autre diplôme en équivalence, âgés de **28 ans au plus au 31 décembre** de l'année du concours.

LES EPREUVES

C. Une première série d'épreuves écrites (épreuves d'admissibilité) _12 juin 2024

- Composition française durée : **2 heures coef : 2 ; 08h00 - 10h00**
 - Mathématiques durée : **2 heures coef : 3 ; 10h30 - 12h30**
 - Sciences de la vie et de la Terre (svt) : durée : **2 heures coef : 2 ; 15h00 - 17h00**
- Ces épreuves sont du niveau du BFEM.

D. Une deuxième série d'épreuves : (stage probatoire).

Le stage probatoire des candidats admissibles à la première série d'épreuves se déroulera au CFPH de Cambéréne au début du mois d'**octobre 2024**. Il comporte les épreuves suivantes :

- Education physique et sportive,
- Tests psychotechniques,
- Travaux d'exploitation,
- Entretien avec le jury

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- 1 demande manuscrite adressée au Directeur du Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambéréne,
 - 1 extrait de naissance,
 - 1 copie certifiée conforme du diplôme requis (ou attestation de réussite au BFEM),
 - 1 copie légalisée de la carte nationale d'identité,
 - Droits d'inscription : **5.000FCFA** (Cinq mille francs),
- Les dossiers peuvent être déposés avant le **07 juin 2024, délai de rigueur :**
- Au CFPH Route de Cambéréne entre l'autoroute et la case des parcelles assainies,
 - Aux Centre Académique de l'Orientalion Scolaire et Professionnelle (CAOSP),





MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EQUIPEMENT RURAL
ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
HORTICOLE DE CAMBERENE

COMMUNIQUE DE CONCOURS

Un concours direct d'entrée au Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambéréne, section formation **Certificat d'Aptitude Professionnelle Horticole** aura lieu le **13 juin 2024** dans les centres d'examen suivants : **DAKAR, ST-LOUIS, THIES, KAOLACK, ZIGUINCHOR, DIORBEL, KOLDA, et TAMBACOUNDA.**

Ce concours s'adresse aux sénégalais (filles et garçons), ayant bouclé la classe de 4^{ème} secondaire ou titulaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole, âgés de **28 ans au plus au 31 décembre** de l'année du concours.

LES EPREUVES

A. Une première série d'épreuves écrites (épreuves d'admissibilité 13 juin 2024)

- Composition française durée : **2 heures coef : 2 ; 08h00 - 10h00**
- Mathématiques durée : **2 heures coef : 3 ; 10h30 - 12h30**
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : durée : **2 heures coef : 2 ; 15h00 - 17h00**

Ces épreuves sont du niveau de la classe de 4^{ème}

B. Une deuxième série d'épreuves : (stage probatoire).

Le stage probatoire des candidats admissibles à la première série d'épreuves se déroulera au CFPH de Cambéréne au début du mois d'**octobre 2024**. Il comporte les épreuves suivantes :

- Education physique et sportive,
- Tests psychotechniques,
- Travaux d'exploitation,
- Entretien avec le jury

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- 1 demande manuscrite adressée au Directeur du Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambéréne,
- 1 extrait de naissance,
- 1 certificat de scolarité de la classe de 4^{ème} ou attestation du CAP
- 1 copie légalisée de la carte nationale d'identité,
- Droits d'inscription : **5.000FCFA** (Cinq mille francs),

Les dossiers peuvent être déposés avant le **07 juin 2024 délai de rigueur** :

- Au CFPH Route de Cambéréne entre l'autoroute et la case des parcelles assainies,
- Aux CIPA (Ex Centre d'Initiation Horticole) dans les régions,
- Aux Centre Académique de l'Oriente Scolaire et Professionnelle (CAOSP),

Route de Cambéréne Dakar - Tel ☎ : 0077 135 09 09 - 77 541 48 68
E MAIL : cfpmaer2@gmail.com / Site Web : <http://www.cfp-dakar.com>

